

termes les plus forts, combien il importe au bien de la Patrie, que les Etats fournissent sans délai ce qu'ils doivent encore des trente mois Romains accordés, & de s'adresser particulièrement aux Princes Directeurs, pour les exhorter à obliger par voye d'exécution les Membres de leurs Cercles à payer au plutôt leur quote-part dans lesdits trente mois Romains &c.

Le Cercle de Suabe a fait aussi communiquer à la Dictature un Ecrit contenant le détail des pertes souffertes à l'occasion de la présente guerre, en représentant l'impuissance où se trouvent divers Etats de ce Cercle de fournir leur Contingent dans les dépenses nécessaires : Il y fait voir entr'autres " que
„ le dommage causé par les François à la Maison
„ de Bade monte à 945. mille 795. florins, &
„ celui causé à la Maison de Dourlach à 698.
„ mille 188. florins, non compris ce que ces deux
„ Maisons ont dû contribuer pour les dépenses des
„ Lignes & Fortifications : Que la Ville de Heil-
„ bron faisoit monter à 182. mille 684. florins
„ les frais qu'elle a été obligée de faire à l'occa-
„ sion du voisinage des Armées, demandant que
„ cette somme lui fût bonifiée dans ce qu'elle doit
„ fournir à l'Empire; & que les Villes de Gengen-
„ bach, d'Offenbourg & de Zell, prioient le Cer-
„ cle de se charger de la paye de leur Contingent,
„ & de l'entretien des Troupes qu'elles doivent
„ fournir &c. „ Voilà des points à regler.

V. *Vienna.* Les discours sur une paix future roulent aussi-bien dans cette Capitale qu'ailleurs ; & l'on prétend même qu'il y a un plan trouvé, qui est tel, que la tranquillité pourra être rétablie dans le Nord à la satisfaction réciproque des Parties intéressées. Mais ces discours ne portent, selon les mieux censés, que sur des fondemens aussi peu solides,